



Prix de marché des matières premières (€/t) (Prix franco usine juillet 2011, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	201
Orge	194
Maïs	249
Sorgho	-
Triticale	220
Avoine	217
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	151
Remoulage demi-blanc	173
Gluten Feed de blé	-
Drèches de blé	242
Drèches de maïs	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	-
Féverole	-
Tourteau de soja 48	307
Tourteau de colza	203
Tourteau de tournesol non décortiqué	177
Tourteau de tournesol semi-décortiqué	-
Graine de colza	467
Graine de tournesol	442
Saindoux	-
Huile végétale	-
Mélasse de canne	-
L-Lysine HCl	1900
DL-Méthionine	3650
L-Thréonine	1950
L-Tryptophane	11500
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	380
3-Phytase	9500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84

Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	201		
Orge	194	188	
Maïs	249	198	198
Sorgho	-	199	199
Triticale	220	196	196
Avoine	217	169	187
Manioc 67	-	173	190
Son de blé	151	149	143
Remoulage 1/2 blanc	173		163
Gluten Feed blé	-	169	163
Drèches de blé	242	208	194
Drèches de maïs	-	173	116
Corn Gluten Feed	-	156	151
Pois	-	224	221
Féverole blanche	-	231	229
T. Soja 48	307		301
T. Colza	203		
T. Tournesol non déc.	177		
T. Tournesol semi déc.	-	203	197
Gr. Colza	467	309	245
Gr. Tournesol	442	227	182
Huile végétale	-	409	292
Saindoux	-	409	292
Mélasse Canne	-	124	167
L-Lysine HCl	1900		
DL-Méthionine	3650		
L-Thréonine	1950		
L-Tryptophane	11500		
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	380	134	0
3-Phytase	9500		
Phosphate monocalcique	-	276	0

Commentaires

On peut se réjouir de voir, accompagnant la nouvelle récolte, une diminution supplémentaire de la cotation du blé, qui perd 11 €/T s'ajoutant aux 35 €/T de baisse observée le mois précédent. Il en est de même avec l'orge et le triticale dont les cotations diminuent de 6 et 7 €/T. Les issues de meunerie affichent une baisse importante (-27 €/T pour le son) mais le mois précédent avait vu leur cotation augmenter fortement.

La cotation des sources de protéines est stable, on peut noter toutefois que celle du tourteau de colza diminue de 13 €/T, tandis que la majorité des acides aminés de synthèse évoluent également à la baisse.

Une diminution de coût de revient matières premières des aliments calculés est constatée, qui est de l'ordre de 10 €/T en moyenne « spot » et de 5 à 6 €/T en moyenne lissée.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	716	741	604
Maïs			
Orge			214
Tourteau de soja 48	5	17	
Pois de printemps			
Son de blé			
Remoulage ½ blanc	100	39	
Mélasses de canne			
Graine de colza			
Tourteau de colza	150	150	108
T. Tournesol non déc.	4	27	50
L-Lysine HCl	4.45	4.65	4.4
DL-Méthionine	0.2	0.15	0.1
L-Thréonine	1.2	1.25	1.1
L-Tryptophane		0.03	0.02
Carbonate de calcium	11.09	11.81	10.32
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.06	0.11	0.06
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3102	3116	3088
EN (kcal)	2240	2240	2240
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.38
MAT (g)	150	155	140
Lysine (g)	9.3	9.7	8.6
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.80
Phosphore total (g/kg)	4.9	4.8	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.0	2.2	1.8
Prix (€) / Tonne	209.3	212.7	208.7
Prix Moyen (évolution mois précédent)	225.1 (-6.4)	228.7 (-6.7)	222.3 (-5.4)
Prix de 10MJ EN (€)	223.2	226.8	222.5

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte des minima d'incorporation fixés, pour certains produits.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	210.3 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	+1.0 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Unique	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,20	0,22	0,18
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Mai	9.30
Juin	10.23
Juillet	0

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

**Cette lettre d'information « Aliment » a pu vous être envoyée gratuitement
grâce à nos partenaires :**



additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

**BIOMIN P.E.P. : Association d'huiles essentielles
naturelles titrées et de FOS.**

BIOMIN France

ZOOPOLE - rue Irène Joliot-Curie - 22440 PLOUFRAGAN

www.biomin.net

Pour toute information, contact : Christian Tenier
christian.tenier@biomin.net - tél. : 02 96 76 54 80



The original Phytase

BNA Nutrition Animale

Z.I. de Bellitourne – AZE- 53200 CHÂTEAU-GONTIER

www.bnanutritionanimale.fr

Pour toute information, contact : Benoît Quémeneur

benoit.quemeneur@bna-na.fr

tél : 02 43 07 42 47